



# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

## 1<sup>e</sup> édition du Prix de la relève de l'Ordre des urbanistes du Québec : les créateurs du LAB mis à l'honneur

**Montréal, le 27 février 2026** – L'Ordre des urbanistes du Québec a dévoilé hier les récipiendaires de la première édition du Prix de la relève en urbanisme, décerné dans le cadre de sa cérémonie de remise des permis annuelle au Gesù à Montréal.

Ce prix souligne la contribution de jeunes urbanistes qui se démarquent par la qualité et l'exemplarité de leur pratique. Il récompense des professionnels qui renouvellent les façons de penser et d'intervenir en urbanisme.

Le prix a été décerné à **Florence Clermont (l'Arpent)**, **Gabriel Cotte (UTILE)** et **Laura Deronne (Vivre en Ville)** pour la création du **Laboratoire pour l'abordabilité du bâti (LAB)**.

Le [LAB](#) est le fruit d'une collaboration fructueuse de trois organismes à but non lucratif aux expertises complémentaires qui œuvrent dans le domaine de l'habitation : l'Arpent, UTILE et Vivre en Ville. L'œuvre du LAB vise à soutenir de façon concrète la réalisation de projets de logements à but non lucratif auprès d'OBNL et de municipalités québécoises afin de répondre aux besoins criants et persistants en habitation au Québec.

Depuis sa création, le LAB a notamment accompagné :

- L'arrondissement de Ville-Marie de Montréal dans le processus d'un règlement de zonage différencié ;
- La Ville de Sherbrooke pour le traitement d'un projet de logements à but non lucratif et pour former les membres du comité consultatif d'urbanisme en matière de logements à but non lucratif ;
- Plusieurs municipalités québécoises dans la mise en œuvre de leviers réglementaires et de stratégie foncière facilitant le logement à but non lucratif.

« La création du Prix de la relève est un signal fort. L'avenir de l'urbanisme passe entre autres par de jeunes professionnels qui n'ont pas peur d'innover et de réinterroger les pratiques existantes pour relever les défis socio-économiques et écologiques auxquels le Québec est confronté », exprime Nathalie Prud'homme, présidente de l'Ordre des urbanistes du Québec.

Le prix a été attribué sur la recommandation du comité Reconnaissance de l'Ordre des urbanistes du Québec.

Fondé en 1963, l'Ordre des urbanistes du Québec est l'un des 46 ordres du système professionnel régi par l'Office des professions du Québec. Il regroupe plus de 1800 membres et a pour mandat d'assurer la protection du public, notamment en encadrant les activités professionnelles des urbanistes. L'Ordre défend l'intérêt public à travers la promotion d'un aménagement intégré et durable du territoire et la mise en valeur des compétences des urbanistes, dont il est le gardien.

Renseignements et organisation d'entrevues : Lise Walczak  
Conseillère aux affaires publiques et gouvernementales  
[lwalczak@ouq.qc.ca](mailto:lwalczak@ouq.qc.ca) | 514 849-1177, poste 226